

NOM : .....

RUE : .....

Emplacement n° : .....

Payé le : .....

**REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU MARDI 15 AOUT 2017**

**FICHE D'INSCRIPTION BROCANTE / VIDE GRENIER**

**MANIFESTATION OUVERTE AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS**

*Article 1 :* La Caisse des écoles et la Persévérante Pontoise sont organisatrices du vide-greniers/brocante se tenant à Pont sur Yonne dans les rues principales de la ville. L'accueil des exposants débutera à 6 h.

*Article 2 :* Les exposants doivent se soumettre aux obligations définies par arrêté préfectoral et à la réglementation en vigueur.

*Article 3 :* Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure. Les frais d'inscription seuls seront remboursés, et uniquement dans ce cas.

*Article 4 :* Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation.

*Article 5 :* Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué. Après déchargement, les véhicules devront sortir du périmètre du vide-grenier.

*Article 6 :* Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire.

*Article 7 :* Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants, denrées alimentaires,...). L'organisateur se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident corporel.

*Article 8 :* Les places non occupées après 8 h ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 2 semaines avant le début de l'événement ; à défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

*Article 9 :* Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur place à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus ou à les mettre en décharge. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

*Article 10 :* La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement ; toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

*Article 11 :* L'exposant s'engage à présenter aux autorités compétentes, le jour de la manifestation, la pièce d'identité dont les références sont indiquées sur la fiche d'inscription transmise par l'organisateur.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE**

Rue : .....

Emplacement n° : .....



# PONT SUR YONNE

## FICHE D'INSCRIPTION

### Vide grenier du 15 Août 2017

Organisé par la Caisse des Ecoles et la Persévérante Pontoise

**A retourner complétée et obligatoirement accompagnée du règlement**

<p><b><u>EXPOSANT PARTICULIER</u></b></p> <p>Atteste sur l'honneur de ne pas avoir déjà participé à deux reprises à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagers.</p> <p>Nom : .....          Prénom : .....          Adresse : .....          .....          .....</p>	<p>Plaque d'immatriculation de votre véhicule :          .....          Tél. fixe : .....          Tél. portable : .....  <b>Email</b> : .....          Pièce d'identité : .....          N° : .....          Délivrée le : .....          Par : .....          (Joindre copie recto-verso de la carte d'identité)</p>
<p><b><u>EXPOSANT PROFESSIONNEL</u></b></p> <p>Nom : .....          Prénom : .....          Adresse : .....          .....          .....          Carte professionnelle : .....          N° : .....          Délivrée le : .....          Par : .....</p>	<p><b>Email</b> : .....          Pièce d'identité : .....          N° : .....          Délivrée le : .....          Par : .....          Tél. fixe : .....          Tél. portable : .....          Plaque d'immatriculation de votre véhicule :          .....          (Joindre copies recto-verso de la carte professionnelle et de la carte d'identité)</p>

**Emplacement : 15 € les 5 mètres**

**Je souhaite réserver ..... emplacement(s) soit 15 € x ..... = ..... €**

Chèque à l'ordre du « Trésor Public » à joindre à l'inscription

Acceptation du règlement

Le.....

**Signature obligatoire**

**Retour de l'inscription : Mairie de Pont sur Yonne – Nathalie LOYER  
14 – 18 rue de l'Hôtel de Ville – 89140 PONT SUR YONNE – 03 86 67 28 45**